



* Vous attendez un enfant



Le Conseil général met gratuitement à votre disposition les professionnels des équipes de Protection Maternelle et Infantile (PMI) : sages-femmes, puéricultrices et médecins. Ce service départemental de santé publique de prévention s'adresse aux femmes enceintes, aux parents et aux enfants de 0 à 6 ans. Formalités administratives, suivi de grossesse, questions sur l'arrivée d'un enfant dans votre famille ou les modes de garde, n'hésitez pas à les solliciter !



Vie sociale



CONSEIL GENERAL



La sage-femme



En étroite collaboration avec votre médecin, elle intervient chez vous pour vous aider à vivre votre grossesse dans les meilleures conditions, suivre sa bonne évolution, vous préparer à l'accouchement et vous informer sur les suites de couche ou la contraception. La sage-femme peut aussi pratiquer à votre domicile certains examens nécessaires au bon déroulement de votre grossesse.

L'assistante sociale



Des démarches administratives aux modes de garde en passant par les droits de la femme enceinte ou la possibilité de vous faire aider par une travailleuse familiale, elle saura répondre à vos interrogations et aborder avec vous tous les sujets liés à l'arrivée de votre enfant.



La puéricultrice

Devenir parent est un événement important ! Pour vous y préparer et vous aider à accueillir votre bébé en toute sérénité, l'infirmière puéricultrice est à votre disposition pour vous apporter soutien et conseils sur la préparation de la naissance, les premiers liens avec votre enfant, l'allaitement et l'alimentation, les soins, le développement et l'éveil de l'enfant ou le choix d'un mode d'accueil.

Le médecin



Dès ses premiers mois et jusqu'à l'âge de 6 ans, votre enfant va bénéficier d'examens médicaux de prévention obligatoires, 20 au total. Ils sont destinés à vérifier sa bonne santé et son développement harmonieux. Jusqu'à ses 6 mois, les examens sont mensuels. Ce suivi peut être effectué par le médecin de PMI, en lien avec votre médecin traitant ou votre pédiatre, dans le cadre des consultations de nourrissons organisées sur l'ensemble du département.

Pour contacter l'équipe PMI la plus proche de chez vous

Mes rendez-vous : 

.....

.....